



## **PRIX NATIONAUX**

Les récipiendaires des prix de l'Institut forestier du Canada – Canadian Institute of Forestry (CIF-IFC) se sont mérités ces prix pour réalisations exceptionnelles dans le domaine de la foresterie.

### **DESCRIPTIONS DES PRIX**

**Prix du prince de Galles** : Souligne chaque année les réalisations d'un jeune forestier s'étant démarqué au Canada en vue de favoriser l'engagement et le dévouement aux principes de la foresterie durable, de la gestion des terres sur une base scientifique et de la sensibilisation du public à l'utilisation raisonnable et à la conservation des forêts et des écosystèmes qui en dépendent.

**Le Prix d'excellence en sciences forestières au Canada** : Ce prix souligne le travail des personnes qui ont apporté une contribution novatrice et remarquable à la recherche forestière au Canada. Il s'adresse notamment à la mise au point de pratiques, de processus ou techniques innovantes ou à la mise en pratique de résultats de recherche en foresterie. Ce prix veut encourager l'innovation, l'exploration et l'excellence en recherche forestière et favoriser la mise en œuvre de ses résultats.

**Le Prix d'excellence pour un groupe en aménagement forestier** : Ce prix souligne le travail des groupes ou des équipes qui ont contribué, de façon importante, unique et remarquable, à l'aménagement forestier au Canada. Il témoigne de la nature pluridisciplinaire de l'aménagement écosystémique en rendant hommage aux nombreux groupes qui doivent travailler ensemble dans le cadre de ce processus. Ce prix vise à favoriser l'excellence et le leadership dans la participation des groupes à l'aménagement forestier au Canada.

**Le Prix d'excellence en foresterie internationale** : Ce prix souligne le travail des personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle ou connu de grands succès en foresterie internationale. Le prix rappelle que le Canada est un leader de classe mondiale en foresterie et souligne les actions des personnes qui ont partagé ce leadership avec d'autres pays. Il peut également marquer les actions d'une personne qui a amené des pays à collaborer au développement de meilleures pratiques forestières à l'échelle mondiale. Ce prix veut encourager l'excellence et la collaboration en foresterie internationale.

**Le Prix James M. Kitz** : Ce prix veut souligner le travail de ceux qui contribuent de façon remarquable à la foresterie canadienne au début de leur carrière professionnelle. Le prix a été créé à la mémoire de James Kitz, membre de l'Institut et du College of



Alberta Professional Foresters, décédé à l'âge de 36 ans. La réputation de Jim s'est établie dès le début de sa carrière en raison de ses nombreuses réalisations dans le domaine de la foresterie. Ce prix reconnaît les contributions de Jim, tant au niveau professionnel que personnel, et est remis à ceux qui suivent son exemple.

**Le Prix du président :** Ce prix est accordé en reconnaissance de la contribution exceptionnelle et soutenue que certaines personnes ont apportée à la profession et à la pratique de la foresterie. Il souligne le travail soutenu, la persévérance et l'engagement de certaines personnes. Ce prix se veut un encouragement à participer au leadership, à la promotion et à la connaissance de la profession ainsi qu'à la pratique de la foresterie.

**La médaille Schlich :** Ce prix veut honorer un étudiant qui s'est démarqué et dont le choix revient à l'université et aux écoles forestières représentées par la ou les section (s) hôtesse (s) de l'assemblée générale annuelle. La médaille Schlich a été créée à la mémoire de Sir William Schlich, né en 1840 et forestier allemand qui devint Inspecteur général des forêts pour le gouvernement de l'Inde. Il fut aussi le fondateur de l'école de foresterie d'Oxford en 1905 et anobli en 1909 pour ses nombreuses réalisations. Il est décédé en 1925 et l'école de foresterie d'Oxford a alors parrainé une campagne en vue de créer un fonds en sa mémoire – le Fonds commémoratif Schlich. La fiducie elle-même a été instituée en 1929, marquant ainsi le début de la remise de prix en reconnaissance de contributions exceptionnelles au domaine forestier dans certains pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada.

**Prix collectif Égalité des genres, Diversité et Inclusion :** Ce prix récompense les groupes (y compris les groupes ou les organisations bénévoles) qui ont contribué de façon importante et remarquable à l'avancement de l'équité entre les genres, de la diversité et de l'inclusion dans le secteur forestier du Canada. Ce prix a pour objectif de stimuler le recrutement, le maintien en poste et l'avancement chez les groupes sous-représentés (par exemple, les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les nouveaux Canadiens et les membres des minorités visibles) dans le secteur forestier.

**Prix Égalité des genres, Diversité et Inclusion :** Ce prix récompense les personnes qui contribuent de façon importante, unique et remarquable à l'avancement de l'équité entre les genres, de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion dans leur collectivité ou leur lieu de travail, dans le secteur forestier du Canada. Ce prix honore le dévouement et l'engagement de ces personnes à accroître l'équité, l'inclusion et la diversité chez les groupes sous-représentés (par exemple, les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les nouveaux Canadiens et les membres des minorités visibles) dans le secteur forestier.